

QUESTIONNAIRE AU CANDIDAT A L'ELECTION MUNICIPALE 2008

Soumis par l'Association familiale catholique de Le drôme Provençale

Madame, Monsieur, nous vous remercions de l'attention portée à ce questionnaire. Vos réponses (ou votre non-réponse) d'ici le 25 février éclaireront les citoyens de votre commune sur vos intentions concernant le soutien aux familles, et seront publiées sur le site internet www.afc-france.org

CANDIDAT :

NOM PRENOM : **COUTARD Catherine**

PARTI OU TENDANCE POLITIQUE : **divers gauche**

COMMUNE (et nombre d'habitants) : **MONTELIMAR**

DEPARTEMENT : **26**

(Informations obligatoires)

CANDIDAT SORTANT ? **Non**

1. DELEGUE MUNICIPAL A LA FAMILLE ?

Certaines équipes municipales ont choisi d'avoir un délégué à la famille ou un adjoint explicitement chargé de porter les préoccupations des familles dans tous les débats et décisions du Conseil. Si vous avez déjà fait ce choix, quelle est la mission du délégué ? Sinon, que prévoyez-vous ?

Un conseiller municipal à la famille est une idée intéressante. En tous les cas ma préoccupation personnelle pour le soutien aux familles se traduit comme un des axes forts de notre programme comme vous pouvez le constater (cf document joint)

2. OFFICIER D'ETAT-CIVIL ET MARIAGE

Vous procéderez à des mariages et savez leur fragilité. Que prévoyez-vous pour sensibiliser les couples à cet engagement ? (exemple : appel à des associations pour la préparation au mariage civil, échange avec les candidats au mariage...). Si la légalisation de l'union de personnes de même sexe survient et repose sur les maires, que ferez-vous ?

Un élu ne peut pas décider unilatéralement de ne pas appliquer la Loi.

3. PETITE ENFANCE ET ADOLESCENCE

Quelle analyse faites-vous de l'accueil de la petite enfance sur la commune (amplitude horaire, modes de garde, accès aux enfants porteurs d'un handicap, ouverture à toutes les familles même celles où un parent a choisi de rester au foyer, gestionnaires, ...). Quelles améliorations vous semblent nécessaires ?

Avez-vous des propositions d'activités extrascolaires pour les enfants et adolescents ?

L'offre est actuellement notoirement insuffisante tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Le doublement des possibilités dans les crèches, chez les assistantes maternelles et en halte garderie semble un engagement minimum au regard des besoins. Epauler les familles au quotidien, avant même que les difficultés surgissent (comme à l'adolescence), nous paraît tout à fait indispensable. Nos propositions sont nombreuses au-delà même de celles retenues dans notre programme (cf document joint)

4. AIDER LES PARENTS À ÊTRE EDUCATEURS

La vie d'époux et de parents est difficile ; quelles actions comptez-vous mettre en place pour offrir, par exemple, un lieu de rencontre, d'échanges et d'informations aux familles, particulièrement dans les quartiers, et pour soutenir les parents dans leurs tâches

éducatives ?

Oui à un lieu de rencontre et d'information

5. CARTE FAMILLE

La « Carte famille nombreuse » a été modernisée en 2006, ouvrant des facilités aux familles dans certains commerces, lieux culturels...Prévoyez-vous des réductions sur les prestations municipales, culturelles, sportives, notamment, où le quotient familial n'est pas applicable ?

Nous engageons à des tarifs familiaux sur le Montélibus et à la mise en place du quotient familial dans les cantines

6. TAXE D'HABITATION ET ABATTEMENTS POUR CHARGE DE FAMILLE

La municipalité peut augmenter les taux d'abattement pour charge de famille dans le calcul de la taxe d'habitation. Vous engagez-vous à proposer d'appliquer les taux maxima ? Sinon, pourquoi ?

A étudier

7. POUVOIRS DE POLICE

Les pouvoirs de police dont dispose le maire lui permettent de contribuer à la protection de l'enfance, notamment par des interdictions en matière d'affichage. Vous engagez-vous à les mettre en oeuvre et dans quelles conditions ?

A étudier car en effet certains affichages racoleurs ne devraient pas pouvoir être vus par des enfants jeunes

8. LOGEMENT DES FAMILLES

Quelles actions mènerez-vous pour faciliter le logement des familles (critères d'attribution, répartition dans la commune, dans les programmes immobiliers et les rénovations, diversification du parc avec des logements pour familles nombreuses et pour familles ayant un enfant handicapé.....) ?

Nous nous engageons à faciliter l'accès des anciens à des logements plus petits

lorsque les enfants sont partis, libérant ainsi des logements plus grands pour les familles. La qualité des conditions de logement des enfants sera un des critères d'une attribution plus transparente des logements HLM.

9. OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE

Comptez-vous élargir les autorisations actuelles, ou réserver ce jour aux temps en famille, sportifs, culturels, spirituels ? Que ferez-vous quand une grande enseigne vous demandera d'ouvrir à Noël ou un jour férié ?

Je ne suis pas favorable à l'ouverture des commerces le dimanche

10. QUALITE DE LA VIE COLLECTIVE. PATRIMOINE RELIGIEUX COMMUNAL

Services et commerces de proximité, trottoirs convenables pour les personnes à mobilité réduite et poussettes, pistes cyclables vers les écoles...Quels sont vos projets pour les familles et les personnes âgées qui se déplacent plus difficilement ?

D'autre part, églises et monuments religieux font partie de notre patrimoine commun : qu'envisagez-vous en termes d'entretien et de mise en valeur des édifices ? Attachez-vous une valeur particulière au maintien de leur affectation au culte ?

- 1) mise en place d'un plan pluri-annuel d'entretien des trottoirs et d'amélioration (sensible) d'une accessibilité aux fauteuils roulants qui sera également utile aux personnes âgées marchant difficilement et aux poussettes**
- 2) je suis très attachée à notre patrimoine et je ne souhaite pas voir disparaître inutilement des lieux de mémoire commune.**